

CACES R 389

Chariots élévateurs de manutention à conducteurs portés selon définition de la CNAMTS (Recommandation R. 389)

Objectifs

Conduire et utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté en respectant les règles de sécurité.

Public et prérequis

- 18 ans (16 ans sur dérogation), permis B souhaité mais non obligatoire.
- Maîtrise des savoirs de base, notamment pratique de la langue française.

Programme (Extraits)

- Technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, les accessoires.
- Les risques professionnels.
- Réglementation applicable au chariot automoteur de manutention et au conducteur.
- Pratique des chariots (transpalettes, thermiques, électriques)

Intervenants

Moniteurs spécialisés, ayant une connaissance et une expérience professionnelle dans le domaine. Testeurs certifiés.

Validation

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté, selon la recommandation CNAMTS « R 389 » (Centre testeur certifié par SGS-ICS).

Calendrier de formation

Calendrier des stages sur notre site Internet : www.serreau.fr. Durée de 14 h à 35 h selon niveau.

Coût de la formation

Nous consulter. Un devis personnalisé, adapté à votre situation, vous sera proposé.

Moyens et lieux de formation

Salles de cours équipées de matériel pédagogique, Quatre chariots élévateurs, Hangar spécialement aménagé avec rampe d'accès. Quai de chargement.

Possibilité de formation en entreprise. Nous consulter.